



Commune
de
Rubrouck
59285

Tél. 03 28 43 03 83
Fax 03 28 43 05 67

Le 9 mars 2018 à 20 heures, en Mairie, s'est réuni le conseil municipal sous la présidence de Monsieur Luc EVERAERE, Maire.

Présents : L. EVERAERE, D. DEWYNTER, P. LICOUR, K. NEFFE, C. BECK, F. DEKEISTER, S. EMILE, B. FOULON, O. WIART

Excusés : K. DEHAY qui a donné pouvoir à C. BECK, G. LANGLOIS qui a donné pouvoir à K. NEFFE, JC. PONSIN qui a donné pouvoir à D. DEWYNTER, A. DEBRUYNE, F. LOOTVOET.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 9

Date de la convocation : 02 mars 2018

Le conseil municipal désigne B. FOULON comme secrétaire de séance.

1) Compte rendu de la réunion de conseil municipal du 2 février 2018.

Le conseil décide l'ajout de deux points à l'ordre du jour :

2) Consultation sur les modifications statutaires du SIDEN-SIAN

Par courrier du 2 mars, le SIDEN SIAN souhaite avoir l'avis du conseil sur les modifications statutaires relatives aux modalités d'un éventuel départ d'une collectivité adhérente. Il s'agit en substance que les investissements qui ont été réalisés par le SIDEN SIAN dans une commune partante ne puissent être cédés sans une juste compensation. Elles ont été adoptées à l'unanimité en comité syndical. Accord à l'unanimité du conseil.

3) Demandes de subvention supplémentaires pour l'aménagement du musée

La demande de DETR (Etat) a déjà été déposée et il est possible de demander des subventions départementales et régionales. Le conseil décide donc à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire a demandé le soutien financier départemental et régional pour ce projet.

4) Compte administratif 2017

Pour l'exercice 2017, la section de fonctionnement comporte un excédent de 98 345,98 € et la section d'investissement présente également une solde positif de 2 214,99 €.

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

5) Compte de gestion 2017

Le conseil constate la concordance du compte de gestion avec le compte administratif. Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

6) Affectation du résultat

Compte tenu du résultat antérieur et des restes à réaliser, le résultat disponible est de 145 454,26 €.

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter le résultat 2017 au budget primitif 2018.

7) Vote des taux d'imposition

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les impôts locaux et adopte donc les taux d'imposition suivants : Taxe d'habitation : 11.95 % Taxe foncière sur le bâti : 9.03 % Taxe foncière sur le non-bâti : 41.43 %. Ainsi, le produit fiscal attendu s'élèverait à 164 705 €.

8) Budget Primitif 2018

Le budget, adopté à l'unanimité, comprend deux sections qui s'équilibrent en dépenses et en recettes à :

- 912 853,81 € pour la section de fonctionnement,
- 826 638,26 € pour la section d'investissement.

9) Subventions aux associations

(Les élus intéressés aux différents votes n'y participent pas). Le conseil prend connaissance de toutes les demandes de subvention et décide leur attribution aux associations et organismes suivants :

- Amicale pour le don du sang : 100 €
- Les Amis de Guillaume : 400 €
- Association des Parents d'Elèves : 1 300 €
- Yser Houck : 500 €
- Ecole de musique du Val de la Peene : 276 €
- Comité des Fêtes : 5 000 €
- Association Guillaume de Rubrouck : 3 000 €
- Arcade – Paysans ruraux et solidaires : 100 €
- Jeunes Sapeurs Pompiers de Cassel : 150 €
- 1001 pattes : 385 €
- Union Sportive de l'Yser : 1 800 €
- CCAS : 3 000 €
- Association Envie de Lire : 1 944 €
- Société de chasse : 300 €
- Idées et loisirs créatifs : 400 €
- Club Espérance : 400 €
- Cyclo du Mont Cassel : 200 €
- Amicale des sapeurs pompiers CIS de l'Yser : 350 €
- Flandre Aïkido : 1 000 €

10) Enquête Publique pour l'exploitation d'une porcherie de 2 808 animaux équivalents à Arnèke

Monsieur le Maire informe avoir reçu un dossier d'enquête publique relatif à la demande présentée par la SARL DEQUIDT en vue d'autoriser l'exploitation d'une porcherie de 2 808 animaux équivalents à Arnèke.

Il ajoute que le dossier est consultable en Mairie par toute personne qui en fait la demande du 19 mars au 19 avril 2018. Le Conseil Municipal émet (10 voix favorables, 2 abstentions) un avis favorable.

Questions et Informations Diverses.

Le chemin de vénus et une partie de la botter straete seront refaits cette année. Tous les nids de poule et autres dégâts sur nos routes communales ont été répertoriés et transmis au service voirie de la CCFI. Une demande a été formulée pour curer 3 fossés.

Orange a contacté la mairie pour mettre en place une antenne de réseau mobile sur la commune. En plus de renforcer considérablement le réseau (Orange uniquement), cela rapporterait 3 000€/an à la commune.

Une nouvelle demande de financement de BAFA est arrivée en mairie. Seulement, avec déjà 4 stagiaires, la commune ne peut plus offrir de postes pour cet été. Il sera alors proposé au demandeur de passer son stage pratique à l'été 2019, la commune finançant bien-sûr son stage à cette condition.

Le conseil accepte que Flandroptique bénéficie d'un emplacement pour présenter ses services aux habitants : achat, contrôle visuel, prise de mesure, entretien,...

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 8 juin 2018 à 20 h 00.

La séance est levée à 21 h 30.